

A mon avis, la présidence n'a pas besoin de rendre de décision parce que M<sup>me</sup> le Président l'a déjà fait. Elle a ouvert une porte au ministre, lequel en a profité. C'est tout. Il n'y a aucune raison de rendre une autre décision à ce sujet. Manifestement, d'après la déclaration du ministre lui-même, ce document ne fait pas partie de ceux qui doivent être déposés parce qu'il a déclaré à la Chambre que son dépôt ne servirait ni l'intérêt national ni l'intérêt public. Un point c'est tout.

**M. le vice-président:** A l'ordre. Après avoir examiné les remarques de M<sup>me</sup> le Président, la présidence est convaincue que le ministre a déclaré qu'il serait contraire à l'intérêt public de publier ce document. L'affaire est close.

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### PÉTITIONS

M. PELLETIER—LES ESSAIS DES MISSILES DE CROISIÈRE SUR LE SOL CANADIEN

**M. Irénée Pelletier (Sherbrooke):** Monsieur le Président, je désire présenter une pétition.

A l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, la pétition des soussignés, résidents du Canada, qui se prévalent maintenant de leurs droits anciens et incontestés de présenter un grief commun dans l'assurance certaine que votre honorable Chambre y portera remède. Cette pétition de 1,400 noms a été recueillie par le Conseil estrien pour la paix, et le Carrefour de solidarité international de l'Estrie. En un mot la pétition exprime le désir que le Canada refuse l'essai des missiles de croisière *Cruise* au Canada et déclare humblement:

Que le missile de croisière est une arme de guerre et non une arme de paix.

Que sa plus grande précision et sa capacité à voler sans pouvoir être détecté par les radars existants en font une arme offensive de première ligne.

A ces causes vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise à votre honorable Chambre de ne pas autoriser les essais des missiles de croisière sur son territoire, de soutenir les initiatives en faveur d'un désarmement multilatéral à la session spéciale des Nations Unies, d'affirmer sa volonté de ne pas porter la course aux armements à un niveau encore plus dangereux et de refuser catégoriquement, dit la pétition, la présence des missiles de croisière au Canada.

Et vos pétitionnaires, comme ils en ont le devoir, ne cesseront de prier.

### Pétitions

[Traduction]

M. SCOTT (VICTORIA-HALIBURTON)—LES SERVICES POSTAUX COMPLETS À LINDSAY (ONTARIO)

**M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, une pétition signée par les citoyens de Lindsay en Ontario, qui souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que l'honorable Chambre saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement: étant donné qu'une portion de Oak Street et de Birch Court bénéficient déjà de services postaux complets, vos pétitionnaires demandent que les mêmes services soient offerts aux autres habitants de Oak Street et de Birch Court à Lindsay. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. ROCHE—ON DEMANDE UNE AMNISTIE POUR LES PRISONNIERS POLITIQUES

**M. Douglas Roche (Edmonton-Sud):** Monsieur le Président, je désire présenter une pétition au nom d'Amnistie internationale, signée de 249 citoyens d'Alberta, surtout de la ville d'Edmonton. Vos pétitionnaires voient un affront pour l'humanité dans le fait que des milliers d'hommes et de femmes soient emprisonnés à travers le monde uniquement à cause de leurs convictions politiques, de leur couleur ou de leur origine ethnique. Ils soutiennent également qu'il existe un lien indissociable entre les droits de la personne et la paix mondiale. Voilà pourquoi, ils demandent au Parlement, avec l'aide des Nations Unies et avec l'appui de tous les gouvernements, de réclamer une amnistie pour tous les prisonniers de conscience conformément aux principes moraux et juridiques contenus dans la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de la personne. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. ANGUISH—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

**M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake):** Monsieur le Président, je voudrais présenter cet après-midi quelques pétitions que des concitoyens m'ont fait parvenir. Par cette pétition, les soussignés, habitants de la Saskatchewan, qui se prévalent de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, avec l'assurance que votre honorable Chambre leur répondra favorablement, rappellent humblement avoir mûrement réfléchi au plan de rechange proposé par le Nouveau parti démocratique et en ont conclu qu'il fallait maintenir le tarif du Nid-de-Corbeau, améliorer les lignes de chemin de fer de tout le Canada et les transformer en un réseau de transport moderne et efficace.